

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Première session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 18–19 février 2013

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.1/2013/8-A/1**  
1<sup>er</sup> février 2013  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – BURKINA FASO 200509

### Accroître la résilience et réduire la malnutrition

Nombre de bénéficiaires	1 422 000
Durée du projet	21 mois (1 <sup>er</sup> avril 2013–31 décembre 2014)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	10 258 tonnes
<b>Coût (dollars É.-U.)</b>	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	18 509 062
Coût des transferts monétaires/bons pour le PAM	14 064 000
Coût total pour le PAM	49 936 842

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMD\*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison, OMD: Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## RÉSUMÉ

La crise alimentaire qui a frappé le Sahel en 2012 a aggravé l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres au monde. L'évaluation la plus récente de la sécurité alimentaire en situation d'urgence montre que 1,7 million de personnes sont menacées par l'insécurité alimentaire et que la prévalence de la malnutrition aiguë globale est supérieure à 10 pour cent dans le pays.

Pour lutter contre la malnutrition et accroître la résilience des ménages vulnérables face aux chocs répétés, la présente intervention prolongée de secours et de redressement a pour but: i) de sauver des vies et de réduire la malnutrition aiguë; ii) d'appuyer et d'accroître la résilience des ménages et des communautés en vue de leur permettre de surmonter les chocs grâce aux activités de création d'avoirs; iii) de rétablir et de reconstituer les moyens d'existence des ménages se trouvant provisoirement en situation d'insécurité alimentaire qui récupèrent à la suite de chocs; et iv) de renforcer les capacités nationales de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en vue du transfert progressif de la responsabilité des activités aux autorités locales et nationales.

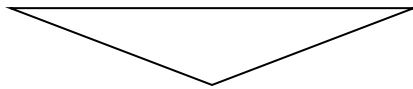
La composante relative à la nutrition permettra de s'attaquer à la malnutrition aiguë modérée dans les dix régions les plus touchées au moyen d'une supplémentation alimentaire ciblée qui sera assurée pour traiter les enfants de 6 à 59 mois ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes atteintes de malnutrition. Pour prévenir la malnutrition aiguë, les enfants de 6 à 23 mois vivant dans des régions très exposées à l'insécurité alimentaire où la prévalence de l'émaciation est forte bénéficieront d'une supplémentation alimentaire généralisée durant la période de soudure de 2013. Par ailleurs, les personnes prenant soin des enfants hospitalisés pour malnutrition aiguë grave dans les centres d'alimentation thérapeutique recevront des rations alimentaires. Le PAM animera des activités pédagogiques concernant la problématique hommes-femmes et la nutrition dans le but d'améliorer la consommation alimentaire et les soins apportés aux enfants.

Dans le cadre de la composante concernant la résilience, l'on renforcera les moyens d'existence en soutenant la création de petits actifs agricoles et en dispensant une formation sur les techniques agricoles améliorées et les activités rémunératrices dans six régions où l'insécurité alimentaire est forte et le niveau de malnutrition grave.

Le PAM aidera le Gouvernement à renforcer sa capacité de prévoir de futures crises alimentaires et nutritionnelles et d'y faire face en appuyant les structures publiques aux niveaux central, régional et local.

La présente intervention est conforme aux Objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 5 du PAM, complète le programme de pays 200163 (2011–2015) du PAM, et contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4, 5 et 7. Elle est conforme aux politiques nationales, notamment celles qui concernent l'appui aux zones rurales et la protection sociale, qu'au protocole national le plus récent relatif à la nutrition, à l'élaboration duquel le PAM a apporté un appui technique.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Burkina Faso 200509, "Accroître la résilience et réduire la malnutrition" (WFP/EB.1/2013/8-A/1), qui est proposée.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

### Contexte

1. Le Burkina Faso est un pays enclavé du Sahel, en Afrique de l'Ouest, qui compte 17 millions d'habitants. C'est l'un des pays les plus pauvres au monde, classé 181<sup>ème</sup> sur 187 pays en 2011 pour ce qui est de l'indice de développement humain, et 121<sup>ème</sup> sur 146 pour l'indice d'inégalité de genre<sup>1</sup>.
2. L'agriculture compte pour 40 pour cent dans le produit intérieur brut<sup>2</sup> et emploie 80 pour cent de la population. Un accroissement démographique annuel de 3 pour cent<sup>3</sup> intensifie la dégradation des ressources naturelles, freine le développement économique et limite l'impact des politiques de réduction de la pauvreté.
3. Au Burkina Faso, les catastrophes naturelles se succèdent, notamment les épisodes de sécheresse, les inondations et les invasions de criquets pèlerins; en 2012, le pays a subi sa troisième sécheresse en cinq ans. La fréquence et la gravité accrues des crises de ces dernières années ont diminué la résilience des populations vulnérables et mis à mal leur capacité de reconstituer leurs moyens d'existence.
4. Le Burkina Faso, dont 44 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, est à la merci de chocs économiques tels que des flambées des prix des denrées, qui limitent l'accès des populations pauvres à la nourriture<sup>4</sup>. Selon une étude économique sur les ménages réalisée en 2012 par le Gouvernement, plus de la moitié des ménages sont pauvres ou très pauvres, sans terre et ne possèdent que quelques animaux.

### Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

5. L'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguë (émaciation) demeurent très répandues et empirent depuis cinq ans. Pour ce qui est de l'indice de la faim dans le monde, le Burkina Faso se classe 46<sup>ème</sup> sur 76 pays<sup>5</sup>. La proportion de ménages incapables de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens est passée de 30 à 34 pour cent entre 2006 et 2011<sup>6</sup>; la part de la population dont le score de consommation alimentaire est faible est passée de 44 pour cent en 2009 à 57 pour cent en 2012<sup>7</sup>.
6. L'insécurité alimentaire des ménages est principalement liée à la dégradation de l'environnement, à la marginalisation économique, à la dépendance vis-à-vis de l'agriculture pluviale, à la taille réduite des parcelles, à l'analphabétisme et au faible niveau d'instruction<sup>7</sup>. L'insécurité alimentaire des ménages dirigés par une femme ou une personne âgée est généralement plus marquée, surtout en milieu rural, où 52 pour cent des ménages ont un mauvais score de consommation alimentaire, contre 29 pour cent des ménages en milieu urbain<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> Programme des Nations Unies pour le développement. 2011. Rapport sur le développement humain. New York.

<sup>2</sup> Banque mondiale, 2012. Fiche-pays Burkina Faso 2012. Washington.

<sup>3</sup> Banque mondiale, 2010. Indicateurs de développement 2010. Washington.

<sup>4</sup> Banque mondiale, 2009. Enquête sur les conditions de vie des ménages du Burkina Faso (2009). Washington.

<sup>5</sup> Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2012. *The Global Hunger Report*. Washington. Cet indice, calculé tous les ans, mesure la faim à partir de trois indicateurs: la dénutrition, l'insuffisance pondérale des enfants et la mortalité infantile.

<sup>6</sup> Enquête permanente agricole, 2011.

<sup>7</sup> Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition (ENIAM), 2008.

<sup>8</sup> Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, 2012, et ENIAM, 2008.

7. Au Burkina Faso, les migrations sont importantes, souvent à destination de régions minières ou de pays côtiers tels que la Côte d'Ivoire; elles concernent le plus souvent des ménages ruraux pauvres dirigés par un homme vivant dans des régions à déficit vivrier, ce qui freine encore la production agricole dans ces régions<sup>9</sup> et montre bien qu'il est nécessaire d'investir dans l'agriculture et l'infrastructure rurale.
8. Au cours de la campagne agricole 2011/12, le Burkina Faso a enregistré un déficit céréalier sans précédent de 154 000 tonnes; la production de céréales a baissé de 20 pour cent par rapport à 2010/11 et est inférieure de 5 pour cent à sa moyenne sur cinq ans. Le faible niveau des réserves alimentaires des ménages et l'insuffisance de la production ont fait apparaître des stratégies de survie provoquées par les difficultés rencontrées, notamment la vente des biens productifs et du bétail, la consommation du stock de semences, l'emprunt d'argent, la migration en quête de travail, l'abandon de l'agriculture au profit d'activités non agricoles, notamment l'exploitation minière, et la diminution de la quantité et de la qualité des aliments consommés<sup>10</sup>. Bon nombre de ces stratégies de survie ont des effets préjudiciables sur les moyens d'existence des ménages et sont le point de départ d'un cycle persistant d'insécurité alimentaire et de malnutrition.
9. En 2011 et 2012, les prix des produits alimentaires ont flambé au Burkina Faso, ceux des céréales secondaires, notamment du mil et du sorgho, ayant en septembre 2012 atteint un niveau jusqu'à 70 pour cent supérieur à celui de l'année précédente. Dans les zones pastorales, les termes de l'échange entre les prix du bétail et du mil se sont globalement dégradés depuis le début de 2012, et la capacité d'achat de nourriture des éleveurs en a pâti.
10. Les pluies ayant été régulières et suffisantes presque partout dans le pays, les perspectives de récolte pour la campagne 2012/13 sont plus favorables. Les prix des céréales devraient baisser par rapport à ceux de la saison de soudure de 2012, tout en demeurant supérieurs à leur moyenne sur cinq ans. À la suite de chocs fréquents, la nette diminution des avoirs des ménages très pauvres et pauvres a porté un rude coup à leur sécurité alimentaire, d'où une précarité et une vulnérabilité accrues en cas de chocs futurs. D'après une évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence réalisée en septembre 2012, 1,7 million de Burkinabés risquaient d'être menacés par l'insécurité alimentaire et de ne pouvoir subvenir à leurs besoins alimentaires au-delà des trois mois suivant la récolte de 2013<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> United States Agency for International Development des États-Unis, *Office of Food for Peace*. 2009. *Burkina Faso Food Security Country Framework 2010–2014*. Washington.

<sup>10</sup> Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, avril 2012.

<sup>11</sup> Direction générale pour la promotion de l'économie rurale – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS-NET) – PAM. Octobre 2012. Évaluation approfondie de la sécurité alimentaire (après la récolte).

11. La prévalence de la malnutrition aiguë (émaciation) demeure depuis quelques années à un niveau grave chez les enfants de moins de cinq ans<sup>12</sup> — le taux de malnutrition aiguë globale atteint 10,9 pour cent à l'échelle nationale<sup>13</sup> et dépasse le seuil jugé grave de 10 pour cent dans neuf régions. Les régions où le taux de malnutrition aiguë globale est le plus élevé sont le Centre-Nord (13,6 pour cent), l'Est (12,6 pour cent), le Nord (12,2 pour cent), le Centre (11,8 pour cent) et la Boucle de Mouhoun (11,1 pour cent). D'après les résultats préliminaires de l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (SMART) d'octobre 2012, la malnutrition chronique, estimée à 33 pour cent, est élevée<sup>14</sup>.
12. Les carences en micronutriments sont également importantes: 88 pour cent des enfants de moins de cinq ans, 58 pour cent des femmes enceintes et 50 pour cent des mères allaitantes souffrent d'anémie. L'état nutritionnel précaire des femmes et des enfants se répercute sur les taux de mortalité infantile et maternelle, qui demeurent très élevés, soit 65 pour 1 000 enfants et 341 pour 100 000 femmes en 2012<sup>15</sup>.

---

## POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

### Politiques, capacités et actions du Gouvernement

13. En mars 2012, le Gouvernement a déclaré que le pays traversait une crise alimentaire et nutritionnelle et a fait appel à la solidarité nationale et internationale pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Il donnait la priorité à trois domaines d'intervention: i) la sécurité alimentaire; ii) la nutrition; et iii) l'agriculture et l'élevage.
14. Dans le cadre du Plan stratégique national pour la santé de 2010, le PAM aide le Ministère de la santé à assurer la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë modérée, le suivi de la prévalence de la malnutrition, l'élaboration de documents de politique générale et de stratégie ainsi que la promotion de la prise en charge des femmes enceintes et des mères allaitantes dans le cadre d'activités de supplémentation alimentaire généralisée.
15. Le PAM travaille avec le Conseil national pour la sécurité alimentaire du Ministère de l'agriculture, le système national d'alerte rapide et la Direction générale de la promotion de l'économie rurale. Conformément au programme national pour le secteur rural et à l'action menée pour développer les filets de sécurité sur le plan social, le Gouvernement préfère, hors des situations d'urgence, que l'assistance alimentaire soit liée à des activités, c'est-à-dire qu'elle soit assortie de conditions.

---

<sup>12</sup> Une prévalence de l'émaciation de 5 à 9 pour cent est jugée "faible", de 10 à 14 pour cent "grave" et de plus de 15 pour cent "critique". Organisation mondiale de la Santé (OMS). 1995. *Cut-off values for public health significance*. [www.who.int/nutgrowthdb/en](http://www.who.int/nutgrowthdb/en)

<sup>13</sup> Contre 10,3 pour cent en 2011 et 10,7 pour cent en 2009. Direction nationale de la nutrition, enquêtes SMART de 2009, 2011 et 2012.

<sup>14</sup> Une prévalence du retard de croissance de 20 à 29 pour cent est "moyenne", de 30 à 39 pour cent "élevée" et de 40 pour cent "très élevée". *Cut-off values for public health significance*. OMS. 1995. [www.who.int/nutgrowthdb/en](http://www.who.int/nutgrowthdb/en)

<sup>15</sup> Enquête démographique santé, Burkina Faso, 2012.

16. Le Burkina Faso a adopté en 2009 sa "Politique Nationale Genre". Le PAM mène ses activités et son action de renforcement des capacités en concertation avec le Ministère de la promotion de la femme, qui conduit la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur de l'égalité hommes-femmes.

### **Politiques, capacités et actions des autres intervenants**

17. Les crises alimentaires répétées qui ont frappé le Sahel ont attiré l'attention du monde sur la nécessité de créer des liens plus étroits et des synergies entre l'action humanitaire et le développement afin d'accroître la résilience des ménages vulnérables en cas de choc. Au niveau régional, l'Alliance globale pour l'initiative résilience a pour but: i) d'aider les gouvernements et les communautés à s'attaquer aux causes aiguës et chroniques des crises alimentaires et nutritionnelles; ii) d'aider les populations vulnérables à accroître leurs ressources en consolidant durablement leurs moyens d'existence; et iii) d'améliorer l'accès à l'infrastructure et aux services sociaux de base.
18. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM ont élaboré une feuille de route commune pour la réduction des catastrophes et des risques dans les zones vulnérables, en vue de rationaliser les activités et le ciblage, de renforcer les capacités des petits producteurs et le système national d'alerte rapide, ainsi que de coordonner l'appui fourni en matière de régénération des terres et de développement agricole.
19. Le nouveau mémorandum d'accord conclu entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PAM au Burkina Faso vise à: i) accroître les synergies pour élargir le traitement de la malnutrition aiguë modérée; ii) réduire la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans moyennant l'enrichissement des aliments et des activités de supplémentation pour les nourrissons et les jeunes enfants; iii) surveiller la situation nutritionnelle; et iv) améliorer la coordination des activités de suivi et d'évaluation.
20. Des organisations non gouvernementales (ONG), notamment Action contre la faim et Oxfam, ainsi que la Croix-Rouge du Burkina Faso mènent des interventions importantes de lutte contre la malnutrition et/ou de transferts monétaires. La collaboration et la coordination sur le terrain entre les partenaires humanitaires empêchent le chevauchement de leurs activités.

### **Coordination**

21. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires est récemment revenu au Burkina Faso et soutient le Coordonnateur de l'action humanitaire et l'équipe de pays pour l'action humanitaire, qui ont créé quatre groupes de travail axés sur l'assistance alimentaire, la nutrition, l'agriculture et la santé. Une procédure d'appel global a été lancée pour 2013 conformément au plan d'intervention du Gouvernement concernant la crise alimentaire et nutritionnelle.
22. Le Gouvernement reconnaît que le renforcement de la résilience est une priorité nationale et a demandé au PAM de travailler avec le Département du développement et de la planification de l'irrigation, qui vient d'être créé, en vue de sélectionner des activités Espèces pour la création d'avoins (ECA). Le PAM participe également au groupe de travail sur la protection sociale, qui regroupe de multiples parties prenantes et aide le Gouvernement à mettre en place un programme national de filets de sécurité sur le plan social.



## OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

23. La présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) a pour but de réduire la malnutrition aiguë et d'améliorer la sécurité alimentaire en renforçant la capacité de résistance aux chocs des ménages. Elle va dans le sens des Objectifs stratégiques 1, 2, 3 et 5 du PAM<sup>16</sup> et contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4, 5 et 7<sup>17</sup>.
24. Cette IPSR entend:
- améliorer l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes atteintes de malnutrition en menant des actions de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée (Objectif stratégique 1);
  - améliorer le taux de poursuite du traitement des enfants souffrant de malnutrition aiguë grave dans les centres de santé en fournissant des rations alimentaires aux personnes qui s'occupent d'eux (Objectif stratégique 1);
  - accroître la résilience des ménages et des communautés en vue de leur permettre de surmonter les chocs grâce aux activités de création d'avoirs appuyant les moyens d'existence fondés sur l'agriculture (Objectif stratégique 2);
  - rétablir et reconstituer les moyens d'existence des ménages se trouvant provisoirement en situation d'insécurité alimentaire qui récupèrent à la suite de chocs (Objectif stratégique 3); et
  - renforcer les capacités nationales de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition en vue du transfert progressif de la responsabilité des activités aux autorités locales et nationales (Objectif stratégique 5).

## STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

### Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour en matière de sécurité alimentaire

25. À l'issue de la crise alimentaire de 2008, l'opération d'urgence 107730 lancée pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires a permis de répondre aux besoins immédiats des populations les plus durement touchées au Burkina Faso. Elle a été suivie par l'IPSR 200054 (janvier 2010 à mars 2012), qui entendait ramener la malnutrition aiguë en deçà des niveaux graves atteints, ce grâce à une action de prévention et de traitement menée dans les zones les plus touchées, tout en lançant des activités ECA pour aider les ménages exposés à l'insécurité alimentaire de ces régions à remonter la pente.

<sup>16</sup> Objectifs stratégiques: 1 – Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence; 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition; et 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

<sup>17</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; 4 – Réduire la mortalité infantile et post-infantile; 5 – Améliorer la santé maternelle; et 7 – Préserver l'environnement.

26. Le programme de pays 200163 (2011–2015) a pour but de réduire l'insécurité alimentaire chronique et d'appuyer les mesures de prévention des catastrophes dans les trois régions les plus vulnérables, à savoir l'Est, le Nord et le Sahel. À la suite de l'IPSR mise en œuvre pour faire face à la crise alimentaire dans le Sahel, certaines activités du programme de pays ont été suspendues dans les zones couvertes par l'IPSR. Le programme de pays est actuellement axé sur: i) l'alimentation scolaire; ii) l'appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH; iii) les activités Espèces/Vivres pour la création d'avoires; et iv) le développement du secteur agricole, de la transformation des aliments et de leur enrichissement.
27. Le PAM subvient aux besoins d'une population importante de réfugiés en provenance du Mali, dont le nombre est estimé à 60 000 en 2013, dans le cadre de son opération d'urgence régionale 200438, "Assistance aux réfugiés et aux communautés hôtes touchés par l'insécurité au Mali" (juin 2012 à décembre 2013).

## Grands axes de la stratégie

### ⇒ *Prévention et traitement de la malnutrition aiguë*

28. La présente intervention sera exécutée dans les 10 régions où le taux de malnutrition aiguë globale approche du seuil jugé grave de 10 pour cent ou le dépasse: Boucle de Mouhoun, Plateau central, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Centre-Ouest, Est, Nord, Sahel et Sud-Ouest. Dans les régions où il mène pour la première fois des interventions nutritionnelles (Centre, Plateau central et Sud-Ouest), le PAM travaillera en collaboration avec les pouvoirs publics pour développer les capacités de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée conformément au protocole national relatif à la nutrition.
29. Les interventions nutritionnelles seront notamment les suivantes:
- mise en place d'une supplémentation alimentaire ciblée en vue de traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de 6 à 59 mois ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition dans les dix régions ciblées;
  - mise en place d'une supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants de 6 à 23 mois pendant la période de soudure de 2013 (mai à septembre), pour prévenir la malnutrition aiguë dans six régions où le niveau de malnutrition aiguë globale est grave et l'insécurité alimentaire très marquée – Sahel, Nord, Centre-Nord, Est, Centre-Est et Centre-Ouest<sup>18</sup>; le PAM surveillera la situation nutritionnelle pour déterminer si une supplémentation alimentaire généralisée demeurera nécessaire en 2014;
  - organisation d'une action de sensibilisation et d'éducation à la nutrition, tenant compte de la problématique hommes-femmes, à l'intention des femmes et des hommes pour favoriser l'évolution des comportements; et
  - distribution de rations à titre incitatif aux personnes qui accompagnent les enfants souffrant de malnutrition aiguë grave dans des centres de santé pour qu'ils y reçoivent un traitement – appui à l'alimentation thérapeutique.
30. Dans les communautés ciblées, des agents de santé et des membres du personnel d'ONG locales recevront une formation à la nutrition, à l'hygiène et aux techniques de soins dans le but de sensibiliser et d'instruire les femmes et les hommes en matière de nutrition.

<sup>18</sup> Aucune supplémentation alimentaire généralisée n'est prévue pour les femmes enceintes et les mères allaitantes dans la mesure où cela ne fait pas partie du protocole national relatif à la nutrition. Le PAM continuera de préconiser son inclusion dans le protocole.

31. Le PAM continuera de collaborer avec ses partenaires des Nations Unies et avec les organismes nationaux de contrepartie en vue de soutenir les initiatives relatives à l'enrichissement des aliments et d'influer sur la politique nationale de prévention du retard de croissance et des carences en micronutriments. La situation sera réévaluée en 2013 afin de déterminer quelles mesures il faudra prendre pour appuyer le Gouvernement dans ces domaines.

⇒ *Création d'avoirs*

32. Le PAM appuiera la création et la préservation des avoirs des communautés et des ménages dans les zones agropastorales dégradées et marginales où les chocs sont fréquents en lançant des activités ECA. Pour étayer les moyens d'existence, des activités de régénération des terres sont prévues, notamment des mesures de conservation des sols et de l'eau – collecte de l'eau et techniques de conservation de l'humidité – pour améliorer le rendement des cultures. Les activités ECA seront choisies et planifiées en concertation avec les autorités régionales, le personnel technique des organismes publics et les organisations locales. Les activités ECA destinées à aider les ménages à récupérer à la suite des chocs récents ou en cas de chocs futurs feront fond sur des projets en cours ou consisteront en de nouvelles interventions à faible risque utilisant peu de technologie mais une main-d'œuvre importante, dans le but de rétablir les infrastructures communautaires et productives essentielles mises à mal par les chocs; il s'agira par exemple d'assurer le désenvasement des étangs, de mettre en place des dispositifs d'interception de la vase, ou encore de procéder à l'épierrage, à des réparations et au défrichage.
33. Les activités Espèces pour la formation (EPF), qui dépendront des besoins socioéconomiques de chaque région, permettront aux participants d'acquérir des compétences techniques grâce auxquelles ils pourront diversifier leurs sources de revenus. Le PAM collaborera avec des partenaires de développement, notamment la FAO, les responsables du projet d'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire lancé par le Ministère de l'agriculture<sup>19</sup> et le Programme des Nations Unies pour le développement, en vue de doter les populations rurales de compétences grâce auxquelles elles pourront gagner un revenu et d'offrir des possibilités d'emploi en milieu rural. Les activités EPF permettront de diversifier les cultures pendant la saison sèche et notamment de cultiver des légumes.
34. Les activités ECA et EPF seront exécutées dans les six régions où la malnutrition aiguë globale et l'insécurité alimentaire sont fortes – Sahel, Nord, Centre-Nord, Est, Centre-Est, Centre-Ouest – pendant la saison sèche (de janvier à juin), au moment où les agriculteurs ne se consacrent pas à la préparation de la campagne agricole.
35. Une activité pilote de promotion de l'égalité hommes-femmes, qui a été menée en 2012 avec succès, parallèlement à des activités de création d'avoirs, auprès des communautés de la région Nord, avec la participation des chefs religieux et traditionnels locaux, sera reproduite.
36. Des évaluations montrent que les marchés fonctionnent et sont bien intégrés et qu'il est envisageable de procéder à des transferts monétaires pour les achats de produits alimentaires<sup>20</sup>; ceux-ci offrent en effet un bon rapport cout-efficacité – leur valeur alpha<sup>21</sup>

<sup>19</sup> Financé par la Banque mondiale.

<sup>20</sup> Gouvernement/PAM, août 2012. Évaluation rapide de la situation sur les marchés de la région du Sahel au Burkina Faso; PAM/Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel/FEWS-NET. Juin 2012. Étude sur les marchés dans le bassin central du Sahel.

<sup>21</sup> La valeur alpha compare le coût global pour le PAM et ses donateurs de la livraison des vivres aux bénéficiaires à la valeur des mêmes produits sur le marché local.

s'établit à 0,70 – pendant la période qui suit la récolte dans les régions ciblées. Compte tenu des coûts d'exécution et de la relative rareté des boutiquiers, les transferts monétaires sont plus facilement réalisables que des distributions de bons vu l'étendue des régions ciblées, qui sont essentiellement rurales.

37. Pour ce qui est des transferts monétaires, l'insécurité et les risques d'inflation sont faibles. Une évaluation interne des transferts monétaires réalisés dans le cadre de l'opération d'urgence 200196 en 2011 a montré que les bénéficiaires consacraient 76 pour cent de l'argent reçu à l'achat de vivres, et le risque d'utilisation de l'argent à mauvais escient est jugé très faible. Les prix des produits alimentaires sur le marché local seront constamment surveillés grâce au partenariat mis en place entre le PAM et le système national d'information des marchés. Les bénéficiaires d'activités ECA ne représentent pas une part importante de la population des régions ciblées.

### **Stratégie de transfert des responsabilités**

38. Le PAM aidera le Gouvernement à étoffer les moyens dont il dispose pour faire face aux crises futures touchant la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment en mettant en place un système de surveillance et d'alerte rapide pour ce qui est de la nutrition. D'autres activités de renforcement des capacités sont notamment la formation à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire, et la gestion du système d'information des marchés à l'intention du personnel employé par l'État à l'échelle des districts et des communautés. Ces activités prépareront le Gouvernement à assumer au final la responsabilité du système de suivi de la sécurité alimentaire.
39. Les interventions nutritionnelles de l'IPSR concernant le traitement de la malnutrition aiguë modérée relèveront du programme de pays dès que la prévalence de l'émaciation sera tombée au-dessous de 10 pour cent dans les régions ciblées. Le transfert progressif par le PAM de ses interventions nutritionnelles au Ministère de la santé va prévoir un appui à la création d'un système de suivi et l'organisation d'une formation à l'intention des agents techniques de l'État sur les divers aspects du protocole relatif à la nutrition. Le PAM va continuer de prôner une intervention de lutte contre la malnutrition aiguë grave plus longue et d'envergure plus large, prioritairement axée sur la supplémentation alimentaire généralisée au moment des crises nutritionnelles, ainsi qu'une participation accrue des pouvoirs publics à ces activités. Il collaborera avec le Ministère de la santé pour promouvoir la production et l'utilisation de farines enrichies localement à des fins de sevrage, afin d'accroître la disponibilité d'aliments pour nourrissons dont la teneur nutritionnelle correspond à leurs besoins.
40. Le PAM aidera le Département de la nutrition du Ministère de la santé à revoir le protocole national relatif à la prise en charge de la malnutrition aiguë. Il tiendra compte des enseignements tirés de son expérience et des succès remportés s'agissant de l'utilisation de farines enrichies en micronutriments et de micronutriments en poudre produits localement.
41. Les activités de l'IPSR visant à accroître la résilience relèveront du programme de pays à compter de la fin de 2014. La formation, le renforcement des capacités et le transfert d'outils aux structures du Ministère de l'agriculture et du Ministère de l'action sociale contribueront à la mise en place de filets de sécurité sur le plan social destinés à accroître la résilience, conformément aux politiques nationales.

## BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

42. La présente IPSR vise à venir en aide à 1,4 des 1,7 million de personnes qui risquent d'être exposées à l'insécurité alimentaire en 2013; le Gouvernement et d'autres partenaires répondront aux besoins du reste de cette population.

### Traitement de la malnutrition aiguë modérée

43. La supplémentation alimentaire ciblée couvrira 551 000 enfants de 6 à 59 mois et 105 000 femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition. Les effectifs de bénéficiaires ont été calculés en prenant en compte la population, la prévalence de la malnutrition, les nouveaux cas attendus et les taux de couverture, déterminés en fonction de l'accès des bénéficiaires aux dispensaires dans chaque district. Les modalités de mise en œuvre sont conformes au protocole national de prise en charge de la malnutrition aiguë, notamment les critères de début et de fin de la prise en charge<sup>22</sup> ainsi que la durée du traitement – qui est de trois mois au plus.

### Prévention de la malnutrition aiguë modérée

44. La supplémentation alimentaire généralisée s'adressera à 105 000 enfants de districts de régions où l'insécurité alimentaire est très marquée et où le taux de malnutrition aiguë globale s'approche de 10 pour cent ou dépasse ce seuil. Tous les enfants de 6 à 23 mois des zones ciblées en bénéficieront pendant cinq mois lors de la période de soudure de 2013.

### Appui à l'alimentation thérapeutique

45. Des rations seront distribuées à 25 000 personnes qui accompagnent les enfants souffrant de malnutrition aiguë grave pendant leur hospitalisation, afin de favoriser la poursuite du traitement. Les accompagnateurs recevront des rations pendant toute la durée de l'hospitalisation de l'enfant, soit en moyenne 28 jours.

### Création d'avoins – Activités ECA

46. Les participants seront sélectionnés au moyen d'une approche communautaire participative, en ciblant les ménages les plus vulnérables (classés dans les catégories pauvres ou très pauvres, et dont le score de consommation alimentaire est médiocre ou limite) qui disposent d'une main-d'œuvre suffisante pour prendre part à la création d'avoins productifs. Les effectifs prévus (96 000 personnes) ont été calculés en consultant les services techniques de l'État et les partenaires coopérants potentiels et en tenant compte de leurs moyens techniques ainsi que des enseignements tirés de l'IPSR précédente (200054). Compte tenu de l'expérience acquise en 2012 au cours d'une procédure de sélection similaire des bénéficiaires de distributions d'espèces et de vivres, le PAM travaillera avec des comités de sélection villageois composés de représentants des comités de développement des villages et des autorités locales.
47. Le processus de sélection des participants aux activités ECA vise la parité hommes-femmes; les femmes seront encouragées à participer aux comités communautaires et aux comités de gestion des vivres, et à jouer un rôle central dans la sélection des

<sup>22</sup> Enfants de 6 à 59 mois: début de prise en charge – écart réduit du rapport poids/taille  $\geq -3$  et  $< -2$ , ou périmètre brachial  $\geq 115$  mm et  $< 125$  mm; fin de prise en charge – écart réduit du rapport poids/taille  $\geq -1.5$  ou périmètre brachial  $\geq 125$  mm. Femmes enceintes et mères allaitantes: début de prise en charge – périmètre brachial  $< 21$  cm; fin de prise en charge – périmètre brachial:  $> 23$  cm.

bénéficiaires. On accordera une attention particulière aux communautés des villages situés à proximité des zones d'installation de réfugiés maliens.

48. Les participants aux activités ECA travailleront 20 jours par mois au maximum durant trois mois en 2013 et six mois en 2014. En comptant en moyenne six personnes par ménage, 576 000 personnes devraient en bénéficier.

### Création d'avoires – activités EPF

49. Les participants seront sélectionnés en recourant à la même méthode participative que pour les activités ECA, en privilégiant la jeunesse rurale et l'égalité hommes-femmes. Chaque stagiaire bénéficiera de transferts monétaires pendant 10 jours au plus par session. Les activités EPF s'adresseront à 2 000 stagiaires pendant la phase pilote de 2013 et à 8 000 en 2014. En comptant en moyenne six personnes par ménage, 60 000 personnes devraient en bénéficier.
50. Les activités ECA et EPF seront exécutées en partenariat avec des organismes des Nations Unies, les services techniques de l'État et des ONG dotées de moyens avérés pour fournir les apports complémentaires nécessaires, y compris en matière de prise en compte de la problématique hommes-femmes.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ						
Activité	Enfants de 6 à 23 mois	Enfants de 6 à 59 mois	Femmes enceintes et mères allaitantes	Accompagnateurs	Ménages vulnérables	Total
Prévention de la malnutrition aiguë modérée	105 000	–	–	–	–	105 000
Traitement de la malnutrition aiguë modérée	–	551 000	105 000	–	–	656 000
Appui à l'alimentation thérapeutique	–	–	–	25 000	–	25 000
Création d'avoires – activités ECA	–	–	–	–	576 000	576 000
Création d'avoires – activités EPF	–	–	–	–	60 000	60 000
<b>TOTAL</b>	<b>105 000</b>	<b>551 000</b>	<b>105 000</b>	<b>25 000</b>	<b>636 000</b>	<b>1 422 000</b>

## CONSIDÉRATIONS D'ORDRE NUTRITIONNEL, RATIONS ET VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

51. Pour ce qui est des activités nutritionnelles, les rations comprendront des produits nutritifs spéciaux pour répondre aux besoins particuliers de chaque groupe cible (voir le tableau 2):

- les enfants de 6 à 23 mois recevront du Supercereal Plus, dont la densité calorique est élevée et la teneur en protéines animales et en lipides adaptée pour ce groupe d'âge;
- les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée recevront du Plumpy'Sup®;

- les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition recevront du Supercereal avec du sucre et de l'huile végétale; et
- la ration des accompagnateurs comprendra des céréales, du Supercereal, des légumes secs, de l'huile végétale et du sel de façon à subvenir à la moitié de leurs besoins quotidiens, le reste devant être pris en charge par le Gouvernement et les ONG.

52. Pour éviter de perturber le marché du travail, la valeur des transferts monétaires destinés aux activités ECA et EPF correspond au salaire agricole quotidien actuel, qui équivaut à environ 2,40 dollars, et sera ajustée si ce salaire évolue pendant la période d'exécution de l'IPSR. Compte tenu de l'expérience acquise précédemment, l'argent sera versé aux bénéficiaires par le biais d'une institution de microfinancement et l'exécution des activités sera supervisée par les ONG coopérantes et les services techniques de l'État.

**TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT, PAR ACTIVITÉ**  
(en grammes par personne et par jour)

	Prévention de la malnutrition aiguë modérée	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (femmes enceintes et mères allaitantes)	Appui à l'alimentation thérapeutique	Activités ECA/EPF
Céréales	–	–	–	200	–
Légumes secs	–	–	–	30	–
Huile végétale	–	–	15	15	–
Sel	–	–	–	3	–
Supercereal	–	–	233	25	–
Supercereal Plus	200	–	–	–	–
Plumpy'Sup®	–	92	–	–	–
Transferts monétaires (en dollars)	–	–	–	–	0,4
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>92</b>	<b>248</b>	<b>273</b>	<b>0,4 dollars</b>
<b>Total kcal par jour</b>	<b>788</b>	<b>500</b>	<b>1 035</b>	<b>1 027</b>	–
Pourcentage de kcal d'origine protéique <sup>23</sup>	17	10	14	11,6	–
Pourcentage de kcal d'origine lipidique	23	54	30	22,2	–
Nombre de jours d'alimentation par an	150	90	90	28	120

<sup>23</sup> Une ration destinée aux distributions générales de vivres devrait comprendre des aliments couvrant l'apport quotidien moyen en micronutriments recommandé par habitant (OMS, 1995). Par conséquent, 10 à 12 pour cent des kilocalories (énergie) devraient être d'origine protéique et au moins 17 pour cent d'origine lipidique (*Food and Nutrition Handbook*, tableau 8.1).

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS MONÉTAIRES, PAR ACTIVITÉ (en tonnes)</b>						
	<b>Prévention de la malnutrition aiguë modérée</b>	<b>Traitement de la malnutrition aiguë modérée</b>	<b>Appui à l'alimentation thérapeutique</b>	<b>Activités ECA</b>	<b>Activités EPF</b>	<b>Total</b>
Céréales	–	–	141	–	–	<b>141</b>
Légumes secs	–	–	21	–	–	<b>21</b>
Huile végétale	–	142	11	–	–	<b>153</b>
Aliments composés et mélanges	3 154	6 769	18	–	–	<b>9 941</b>
Sel	–	–	2	–	–	<b>2</b>
<b>Quantité totale de produits alimentaires nécessaires</b>	<b>3 154</b>	<b>6 911</b>	<b>193</b>	–	–	<b>10 258</b>
<b>Montant total des espèces nécessaires (en dollars)</b>	–	–	–	13 824 000	240 000	<b>14 064 000</b>

## MODALITÉS D'EXÉCUTION

### Participation

53. Pour sélectionner et enregistrer les bénéficiaires, le PAM collaborera avec ses partenaires coopérants, les communautés ciblées et les autorités locales. Des normes de travail standard ont été précédemment utilisées dans les interventions du PAM et les partenaires coopérants ont été formés en conséquence, avec la participation du personnel technique de l'État. Les activités seront adaptées aux habitudes locales et tiendront compte de la problématique hommes-femmes. Le PAM collaborera avec ses partenaires pour s'assurer que les femmes puissent recevoir leur argent sans courir de risque aux points de distribution. Pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, on encouragera les femmes à assumer des postes de responsabilité au sein des comités de gestion des vivres.

### Partenaires et capacités

54. Le personnel du Ministère de la santé travaillant dans 1 330 centres sanitaires et les agents de santé communautaire assureront la supplémentation alimentaire ciblée dans les régions sélectionnées. Pour pallier le manque de moyens des établissements de santé et surmonter les problèmes d'accessibilité géographique, le Gouvernement a noué des partenariats avec des ONG; celles-ci exécuteront les activités nutritionnelles communautaires dans les zones éloignées des dispensaires. Les enfants feront systématiquement l'objet d'un examen sur les sites de distribution de la supplémentation alimentaire généralisée. En cas de diagnostic de malnutrition aiguë modérée ou grave, les enfants seront aiguillés vers les centres de santé pour y être traités dans le cadre de l'activité de supplémentation ciblée bénéficiant de l'aide du PAM, ou vers des centres d'alimentation thérapeutique appuyés par l'UNICEF ou des ONG.

55. Fort de son expérience, le PAM travaillera avec des partenaires techniques et des institutions de microfinancement pour s'assurer que les versements effectués dans le cadre des activités ECA et EPF satisfont aux normes de travail convenues et que des rapports sur



les distributions sont bien présentés et validés tous les mois. Il collaborera avec les Ministères de l'agriculture et de l'action sociale pour accroître leurs moyens par le biais de la formation, d'un soutien en faveur de la décentralisation, d'un transfert de connaissances et de la fourniture de matériel.

### **Achats**

56. La procédure normalisée d'achat du PAM consistant à s'approvisionner sur le marché le plus avantageux, qu'il soit international, régional ou local, sera suivie. Compte tenu de la difficulté à se procurer localement des produits nutritionnels, ceux-ci seront achetés au niveau international.

### **Logistique**

57. La plupart des vivres importés arrivent au Burkina Faso par le port de Lomé, au Togo. Ils sont directement livrés aux points d'entreposage ou aux points de livraison avancés de Ouagadougou, Fada N'Gourma, Dori et Ouahigouya. Pour ce qui est du transfert entre les points de livraison avancés et les sites de distribution ou les installations intermédiaires de stockage des partenaires en vue du transport jusqu'aux sites des distributions finales, des appels d'offres seront organisés à l'intention des sociétés privées de transport, y compris celles qui figurent sur la liste du PAM.
58. Étant donné que les routes seront probablement en mauvais état pendant la saison des pluies, le PAM dispose d'un parc de trois camions en réserve.

---

## **SUIVI DE LA PERFORMANCE**

59. Le cadre logique (annexe II) récapitule les effets directs, les produits et les indicateurs de performance. Un responsable du suivi et de l'évaluation du PAM en poste dans le bureau auxiliaire sera chargé de coordonner et de superviser les contrôleurs du PAM, qui auront notamment pour tâche de surveiller les prix sur les marchés des produits alimentaires en vue d'analyser l'impact des transferts monétaires sur le marché et de recommander, s'il y a lieu, tout ajustement nécessaire. Les données de suivi seront ventilées par sexe. Des comités locaux seront créés pour garantir la remontée de l'information au PAM et à ses partenaires coopérants, en particulier les préoccupations relatives à la problématique hommes-femmes.
60. Le PAM fournira une formation et des outils aux partenaires coopérants qui se chargent de collecter les données de suivi des produits indiqués dans le cadre logique. Un suivi régulier sera effectué après les distributions, en partenariat avec l'université de Ouagadougou. Le système de suivi et d'évaluation du PAM utilise des terminaux mobiles de poche pour recueillir et analyser les données sur la sécurité alimentaire tous les trois mois. Le PAM recrutera des contrôleurs supplémentaires pour effectuer un suivi de la composition de l'assortiment alimentaire.
61. Le bureau de pays prévoit d'évaluer la supplémentation alimentaire ciblée pour en améliorer la qualité, l'efficacité et la couverture. Le PAM et la Direction nationale de la nutrition seront chargés de recueillir les données, de les analyser et de rendre compte des enquêtes sur la nutrition.

62. Le score de consommation alimentaire des bénéficiaires d'activités ECA sera évalué avant et après chaque activité pour estimer l'impact. Pour les activités EPF, un registre des sessions de formation et du nombre de participants sera tenu. L'action de renforcement de la résilience sera évaluée sur la base des tendances de la sécurité alimentaire et des indicateurs relatifs à la création d'avoirs.

## GESTION DES RISQUES

### Risques contextuels

63. L'instabilité de la situation dans le nord du Mali, notamment la présence de groupes armés qui déstabilisent la région, a des effets de plus en plus marqués sur la sécurité au Burkina Faso, en particulier dans les zones frontalières du Mali. La sûreté et la sécurité du personnel du PAM dans ces zones suscitent des préoccupations et il est probable que les opérations vont devoir faire l'objet d'ajustements.

### Risques programmatiques

64. Le PAM continuera de collaborer avec le système national d'alerte rapide, le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine, la FAO, le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et d'autres partenaires pour surveiller la sécurité alimentaire et lancer une alerte rapide en cas de crise. S'agissant des transferts monétaires, les risques ont notamment trait à l'inflation, au mauvais fonctionnement des marchés, à l'indisponibilité de produits alimentaires, à l'insécurité, à l'utilisation malavisée de l'argent liquide et aux moyens limités dont disposent les partenaires pour développer l'activité dans la mesure prévue. Une analyse des macro-risques a été réalisée et un plan d'urgence élaboré avec le Gouvernement et les partenaires de façon à recenser les risques, leur incidence potentielle et les mesures d'atténuation. Ces mesures sont notamment la surveillance des prix et des activités des partenaires, la collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU et les services nationaux chargés de la sécurité, la révision de la valeur des transferts monétaires et le recours à d'autres modalités de transfert.

### Risques institutionnels

65. Il est indispensable de mobiliser les ressources assez tôt pour permettre au PAM de lancer les activités. Un manque de ressources ou un financement tardif empêcheraient d'exécuter des activités de l'ampleur prévue ou en temps voulu, au détriment du but global de l'IPSR qui consiste à accroître la résilience.

### Risques en matière de sécurité

66. Le PAM est en contact avec le Département de la sûreté et de la sécurité et le bureau de pays dispose d'un responsable de la sécurité. Le Burkina Faso se classe au niveau 1 d'insécurité ("minime"), sauf dans la région du Sahel, qui est classée au niveau 2 ("faible"). Le PAM respectera les normes minimales de sécurité opérationnelle et celles ayant trait à la sécurité des télécommunications.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION</b>			
<b>Produits alimentaires<sup>1</sup></b>	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
Céréales	141	94 180	
Légumes secs	21	19 930	
Huile et matières grasses	152	140 796	
Aliments composés et mélanges	9 941	18 253 859	
Autres	2	297	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>10 258</b>	<b>18 509 062</b>	
Transferts monétaires		14 064 000	
<b>Total partiel, produits alimentaires et transferts monétaires</b>			<b>32 573 062</b>
Transport extérieur			1 088 596
Transport terrestre, entreposage et manutention			3 158 508
Autres coûts opérationnels directs			5 490 315
Coûts d'appui directs <sup>2</sup> (voir annexe I-B)			4 359 465
<b>Total des coûts directs pour le PAM</b>			<b>46 669 946</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			3 266 896
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>49 936 842</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation. Le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	1 307 670
Personnel local – Administrateurs recrutés sur le plan national	308 802
Personnel local – Agents des services généraux	161 126
Personnel local – Personnel temporaire	657 300
Personnel local – Heures supplémentaires	17 300
Primes de risque et de sujétion	8 277
Consultants internationaux	240 450
Voyages officiels du personnel	681 641
<b>Total partiel</b>	<b>3 382 566</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Location des locaux	26 250
Charges courantes (électricité, etc.)	54 060
Fournitures de bureau et petit matériel	80 800
Services de communication	68 635
Réparation et entretien du matériel	17 740
Exploitation et entretien des véhicules	65 812
<b>Total partiel</b>	<b>313 297</b>
<b>Dépenses de matériel et d'équipement</b>	
Location des véhicules	160 650
Matériel de communication	124 316
Dépenses locales de sécurité	378 636
<b>Total partiel</b>	<b>663 602</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>4 359 465</b>

## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens de subsistance dans les situations d'urgence</b>		
<p><b>Effet direct 1.1</b> Réduction de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois dans les régions touchées ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois Cible: &lt; 10 %, estimée à partir du rapport poids/taille, en pourcentage</li> <li>➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les femmes enceintes et les mères allaitantes Cible: &lt; 10%, estimée à partir du rapport poids/taille, en pourcentage</li> <li>➤ Prévalence d'un faible périmètre brachial chez les enfants de 6 à 59 mois Valeur de référence: 8,1%; cible: &lt; 3,9%</li> <li>➤ Taux de récupération des enfants de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes traités pour malnutrition Cible: &gt; 70% (&lt; 50% = alarmant)</li> <li>➤ Taux d'abandon du traitement chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes Cible: &lt; 15% (&gt; 30% = alarmant)</li> <li>➤ Taux de non réponse au traitement chez les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes Cible: &lt; 5%</li> <li>➤ Taux de mortalité des enfants de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes Valeur de référence: 3,5%; cible &lt; 3%</li> </ul>	<p>Le Gouvernement met en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté</p> <p>Le pays demeure stable sur les plans politique et social</p> <p>Aucun déficit de la production céréalière ou épidémie d'ampleur importante ne surviennent</p>
<p><b>Produit 1.1</b> Produits alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes, aux hommes, aux garçons et aux filles ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'hommes, de femmes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires, par sexe et groupe d'âge, en pourcentage des effectifs prévus</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</li> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues</li> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités effectivement distribuées</li> <li>➤ Nombre d'incidents liés à la sécurité pendant les distributions</li> <li>➤ Nombre de centres de santé bénéficiant d'une assistance</li> </ul>	<p>Le financement est disponible en temps voulu</p> <p>Un nombre suffisant de partenaires et de parties prenantes soutiennent l'exécution</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</b>		
<b>Effet direct 2.1</b> Mise en place ou renforcement du système d'alerte rapide, du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de plans d'urgence, avec un appui du PAM en matière de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de préparation aux catastrophes</li> </ul> Cible: $\geq 5$	Le Gouvernement et les donateurs maintiennent leur engagement
<b>Effet direct 2.2</b> Amélioration pendant la période d'intervention de la consommation alimentaire des ménages ciblés risquant de se retrouver en situation de faim aiguë	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Part des dépenses des ménages consacrée à la nourriture</li> </ul> Cible: $< 50\%$ <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages</li> </ul> Cible: stabilisation à un niveau $\geq 35/42$ pour les ménages ciblés	Le Gouvernement met en œuvre un programme en faveur de l'accélération de la croissance La stabilité politique et sociale du pays se maintient et l'engagement du Gouvernement et des donateurs ne faiblit pas
<b>Effet direct 2.3</b> Réduction des risques de catastrophe dans les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score des ménages en matière d'avoirs</li> </ul> Cible: augmentation des avoirs des ménages servant à atténuer les catastrophes (création ou remise en état) par rapport au niveau de référence	Un nombre suffisant de partenaires et de parties prenantes soutiennent l'exécution
<b>Produit 2.1</b> Espèces distribuées en toute sécurité, en quantité suffisante et en temps voulu aux bénéficiaires ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires recevant des espèces en temps voulu, en pourcentage de l'effectif prévu</li> <li>➤ Nombre de femmes chefs de ménage recevant des espèces, en pourcentage de l'effectif prévu</li> <li>➤ Montant des espèces distribuées, en pourcentage du montant prévu</li> <li>➤ Pourcentage de bénéficiaires consommant au moins trois repas par jour</li> </ul>	Des fonds suffisants sont disponibles en temps voulu Un nombre suffisant de partenaires et de parties prenantes soutiennent l'exécution
<b>Produit 2.2</b> Mesures d'atténuation des catastrophes mises en place ou renforcées, avec un appui du PAM en matière de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dispositifs de réduction des risques, de préparation aux catastrophes et d'atténuation de celles-ci en place et renforcés, par type</li> </ul>	Un nombre suffisant de partenaires et de parties prenantes soutiennent l'exécution
<b>Produit 2.3</b> Avoirs servant à atténuer les catastrophes construits ou remis en état par les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Biens créés ou remis en état pour réduire les risques et atténuer les catastrophes, par type et par unité de mesure</li> </ul>	Un nombre suffisant de partenaires et de parties prenantes soutiennent l'exécution Les bénéficiaires participent aux activités



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition</b>		
<b>Effet direct 3.2</b> Amélioration de l'accès aux avoirs dans les situations précaires de transition pour les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score des communautés en matière d'avoirs</li> </ul> Cible: augmentation des avoirs communautaires productifs en état de fonctionnement (créés ou remis en état) par rapport au niveau de référence	Le Gouvernement met en œuvre un programme en faveur de l'accélération de la croissance La stabilité politique et sociale du pays se maintient et l'engagement du Gouvernement et des donateurs ne faiblit pas
<b>Produit 3.1</b> (identique au <b>Produit 1.1</b> pour ce qui est de la distribution des produits alimentaires et des articles non alimentaires, des transferts monétaires et des bons)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'hommes, de femmes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires, par sexe et groupe d'âge, en pourcentage des effectifs prévus</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type, en pourcentage de la quantité prévue</li> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités prévues</li> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type, en pourcentage des quantités effectivement distribuées</li> <li>➤ Nombre d'incidents liés à la sécurité pendant les distributions</li> <li>➤ Nombre de centres de santé bénéficiant d'une assistance</li> </ul>	Le financement est disponible en temps voulu Un nombre suffisant de partenaires et de parties prenantes soutiennent l'exécution
<b>Produit 3.2</b> Avoirs nécessaires à la subsistance développés, construits ou remis en état par les communautés et les personnes ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avoirs collectifs créés ou remis en état par les communautés ciblées, et les personnes ciblées, par type et par unité de mesure</li> </ul>	



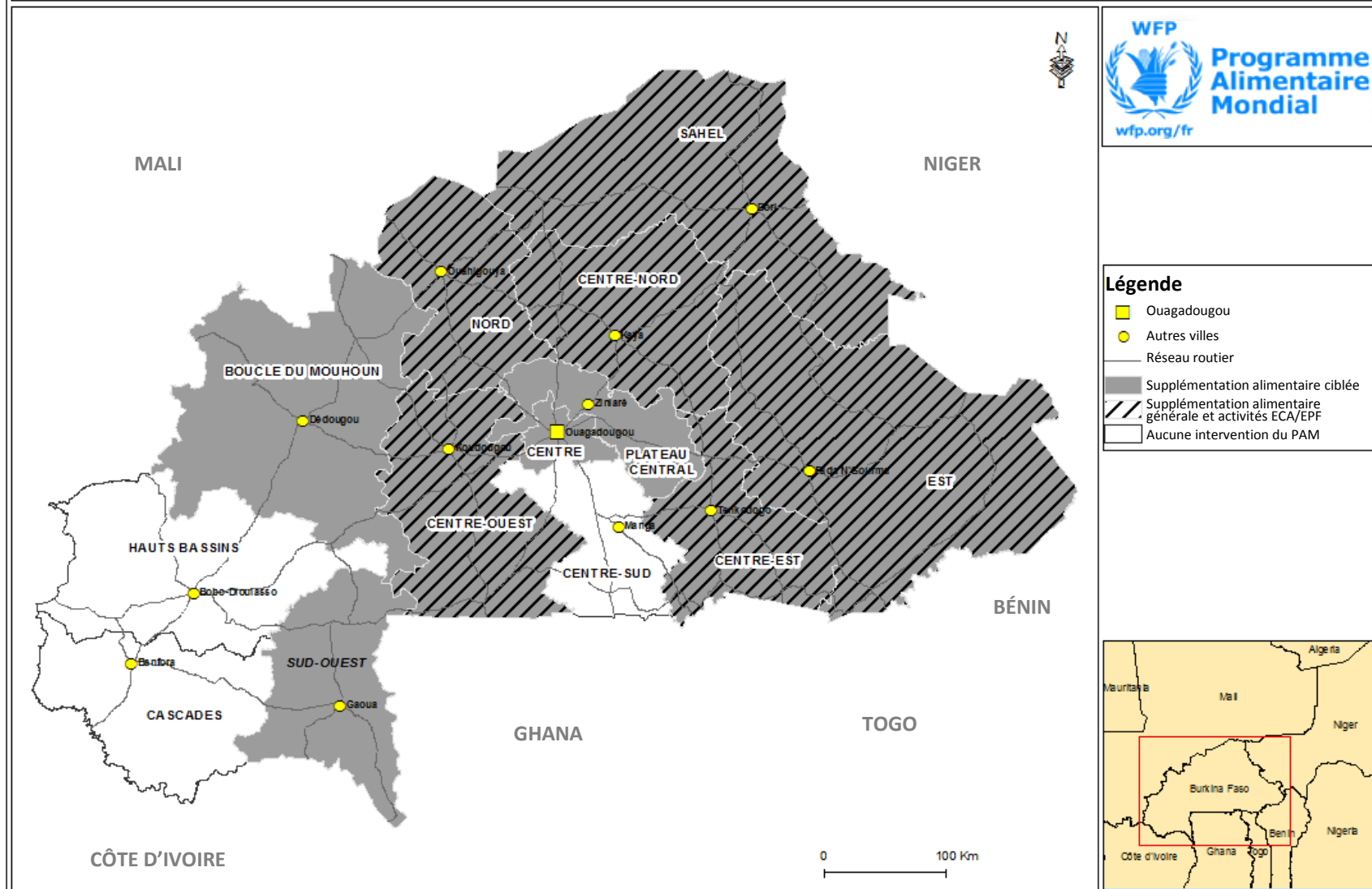
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>		
<b>Effet direct 5.1</b> Progression vers l'élaboration de solutions de lutte contre la faim prises en charge par le pays	➤ Indice des capacités nationales <sup>1</sup> en matière de programmes nutritionnels	Le Gouvernement et les donateurs s'engagent à continuer à affecter des ressources en faveur des plans stratégiques nationaux relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition
<b>Produit 5.1</b> Activités de développement des capacités et de sensibilisation organisées par le PAM à l'intention du personnel du Ministère de l'agriculture et des partenaires coopérants	➤ Nombre de membres du personnel du Ministère de l'agriculture et des organismes partenaires coopérants bénéficiant d'une formation dans les domaines de l'analyse de la sécurité alimentaire, des filières agricoles, de l'enrichissement des aliments, de la commercialisation des produits alimentaires et des achats locaux	Les conditions de sécurité permettent au personnel du PAM et de ses partenaires d'exécution ainsi qu'aux bénéficiaires de travailler librement et d'accéder aux zones ciblées  Les ressources autres qu'alimentaires dont ont besoin les institutions et les projets appuyés sont disponibles



<sup>1</sup> L'indice des capacités nationales rend compte des progrès réalisés au regard de cinq critères de qualité: i) conformité avec les politiques nationales; ii) solidité des cadres institutionnels; iii) stabilité des financements et des budgets; iv) qualité de la conception des programmes; et v) forte participation des communautés. L'outil d'évaluation du développement des capacités repose sur les normes qui ont été adaptées par le PAM à partir de l'un des schémas de développement des capacités de la Banque mondiale.



## BURKINA FASO: RÉGIONS D'INTERVENTION DE L'IPSR 200509



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ECA	Espèces pour la création d'avoirs
ENIAM	Enquête nationale sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition
EPF	Espèces pour la formation
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEWS-NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
SMART	enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance